

DOSSIER DE CANDIDATURE

FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL

2 AU 25 JUILLET 2023

PRESENTATION DU FESTIVAL

Organisé par l'Association CHORAL EVENTS, le Festival Choral International est organisé chaque année depuis 26 ans, dans le Sud de la France en Provence et en Aveyron, au mois de Juillet.

Son objectif principal est de faire découvrir au public, la qualité, la richesse et la diversité du chant choral du monde.

L'originalité de cette manifestation est sa mobilité : chaque année, le Festival propose des chœurs français et internationaux à une cinquantaine de grandes villes et de petits villages.

Ainsi, chaque soir et pendant toute la durée de l'évènement, les chorales se produisent dans des localités différentes.

Les concerts, généralement gratuits, se déroulent le plus souvent dans les églises, dans les salles de spectacle et aussi en extérieur devant un public très nombreux et fidèle.

Durant le concert, les formations abordent des répertoires variés et pluriculturels : musique sacrée, classique, populaire, Gospel, Jazz etc.

A la demande des villes d'accueil et en concertation avec l'équipe d'organisation du festival, une chorale locale ou plusieurs peuvent assurer la première partie du concert.



ORGANISATION DES CONCERTS

Le Festival organise les concerts en partenariat avec son réseau de chorales amateurs et de communes, dans un rayon maximum de 100 km environ autour du lieu d'hébergement.

Les formations participantes se produisent seules ou à plusieurs selon les lieux ou les types de concerts.

Les lieux de concerts sont choisis avec nos partenaires et peuvent être de plusieurs types : Eglises, salles de concert, salle polyvalentes, extérieurs etc. Les frais éventuels de location des lieux sera pris en charge par le Festival.

En cas de besoins techniques spécifiques aux groupes pour leurs concerts ou représentation, la fiche technique sera à la charge du groupe (sauf prise en charge exceptionnelle par l'organisateur sur place). L'administration du recrutement des prestataires techniques, la réservation et livraison éventuelle d'instruments sera fournie par le Festival. En cas de Fiche Technique, un devis préalable sera fourni au chœur.

Le Festival organise la publicité des concerts sur place et se charge de la déclaration et du paiement des droits d'auteurs.

Les jours de relâche, il est possible d'aller assister en spectateur au concert d'un autre chœur étranger du festival. Demande à préciser auprès de l'organisation lors de l'élaboration du programme.



MODALITES DE PARTICIPATION

La durée standard de participation est de 5 jours (4 nuits). Pour une autre durée nous consulter.

Le Choeur désire participer au FESTIVAL :

Lieux :

PROVENCE

AVEYRON

Date souhaitées : du au



CANDIDATURE

Chaque chorale doit fournir pour sa candidature :

1. Un enregistrement récent (moins de 6 mois) en format MP3
ou lien You Tube
2. Présentation de la chorale (CV) indiquant éventuellement la participation à
des rencontres de chorales et à des festivals nationaux ou internationaux.
3. Trois photos du chœur (format numérique d'au moins 1MB)
4. Répertoire de la chorale.

*Les chœurs sélectionnés seront informés par mail de la suite donnée à sa
candidature. S'il est accepté, il devra alors s'acquitter des frais d'adhésion et
d'hébergement conformément aux conditions générales de participation.*

IDENTITE DE LA CHORALE

Nom	
Adresse et Pays	
Nom du contact	
Nom du chef	
Téléphone	
Mobile	
E-mail	
Web site	



CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Le chœur sera logé au choix dans un hôtel 1/2/3/4 * ou dans une résidence de tourisme (uniquement pour l'Aveyron) à raison de 1 ou 2 personnes par chambre.

5 jours / 4 nuits : hébergement en demi-pension (Diners) - Prix par personne

- Selon le type d'hôtel : à partir de 240 € (1* ou Eco) 290 € (2 *), 390 € (3 *) 490 € (4 *)
- Supplément chambre single de 80 € à 150 €

+ frais d'inscription au Festival 100 € par chœur

Les prix s'entendent hors frais de transports.

Sont inclus :

- Hébergement: nuits en hôtels 2/3/4 * (Provence) ou résidence hôtelière (Aveyron) en chambres standard demi double.
- Demi-pension
- Organisation de 3 ou 4 concerts (ou plus sur demande)
- Tour de la région (prévoir 100/150 kms par jour en moyenne)
- 1 organisateur référent à l'arrivée et 1 accompagnateur sur les lieux de concerts
- Assurance rapatriement médical pour les participants
- Frais d'organisation et de communication des concerts
- Une gratuité pour 40 personnes payantes
- Devis sur demande pour les séjours de plus de 4 nuits



TYPES DE LOGEMENT & PACKAGES

Tarifs	Nombre de personnes	Prix par personne	D : Total (chambre double ou 1/2 twins)*	Extra chambre single	Nombre de chambres	G : Total Bis (chambre single)*
Pack 1 - Eco ou 1*		240 €		80 €		
Pack 2 - Hôtel 2*		290 €		100 €		
Pack 3 - Hôtel 3*		390 €		120 €		
Pack 4 - Hôtel 4*		490 €		150 €		
Prix en demi pension (petits déjeuners + dîners). Pour des séjours plus longs nous contacter.			*(Nombre personne X prix par personne)			
TOTAL : Total D + Total G + 100 € Adhésion			€			

Somme à régler par virement : Arrhes de 30% à l'inscription, le solde au plus tard 2 mois avant le Festival. Pour un séjour plus long nous consulter pour devis.

COMPOSITION DU CHOEUR

CATEGORIE	NOMBRE
Choristes	
Chef de Choeur	
Musiciens	
Chauffeurs	
Président	
Accompagnateurs	

TOTAL PERS.

REGIMES SPECIFIQUES : ALLERGIES ALIMENTAIRES

Pour les personnes devant suivre un régime particulier : Seules les allergies justifiées par un certificat médical seront prises en compte pour l'organisation des repas.



TOURISME & ACCOMPAGNEMENTS

Un programme touristique est proposé en option à la demande du groupe. Pour les chœurs qui souhaitent un accompagnement durant la journée, nous consulter.

Un membre référent de l'organisation est présent l'arrivée du groupe ainsi que sur les lieux des concerts.



TRANSPORT

Le transport est sous la responsabilité du chœur, mais nous pouvons proposer un devis préalable. Le déplacement en bus est régi par les Règles Européennes, notamment en ce qui concerne l'amplitude horaire des chauffeurs.

Compte tenu du programme et des conditions d'organisation du Festival, **2 chauffeurs sont nécessaires.**

Il est possible qu'un concert soit programmé pour la Chorale le soir même de son arrivée. Lors du trajet d'arrivée, il convient que le temps de conduite des chauffeurs soit anticipé pour permettre au chœur de se rendre à la fois sur le lieu du concert et sur le lieu d'hébergement, parfois distants d'une heure de trajet.

Si les chauffeurs ont dépassé leur temps de conduite et qu'un autre bus doit être utilisé, les frais inhérents à ce transport seront à la charge du chœur.



ASSURANCES

Le Chœur doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile. La chorale est responsable des incidents et accidents qui pourraient être causés par ses membres et les personnes accompagnantes.

Pour tous les Packages, une assurance rapatriement médical est incluse uniquement pour les participants du groupe (sans prise en charge accompagnant ni frais annexes). Les modalités sont définies en fonction de la provenance du pays.

Nous proposons sur devis une assurance complémentaire optionnelle : annulation, interruption de séjour, bagages, assistance et une assurance annulation spéciale **COVID-19**.



INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les instruments de musique accompagnés de l'équipement nécessaire à leur raccordement au réseau électrique, conforme aux normes françaises sont autorisés.

La location d'instrument est possible à la charge du chœur.

Le Festival possède un piano électrique peut être mis gracieusement à disposition des chœurs.

Nombre et type d'instrument du groupe :

.....

Alimentation électrique nécessaire ? : Oui Non

Le chœur demande-t-il le prêt d'un piano du festival ? Oui Non



MARKETING ET COMMUNICATION

Le Festival propose au public le programme de chaque concert contre une libre participation. Seule la vente de "C.D." ou objets marketing par les chœurs est autorisée sur les lieux de concert .



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En signant ce document, tous les participants reconnaissent avoir lu et acceptent les Conditions Générales de Vente fournies en annexe.

SIGNATURE :

LE REPRESENTANT DU GROUPE
lu et approuvé

DATE :

LE PRESIDENT DU FESTIVAL

